ARCHITECTURE

Enquête menée par Pierre de Boisdeffre avec le concours de...

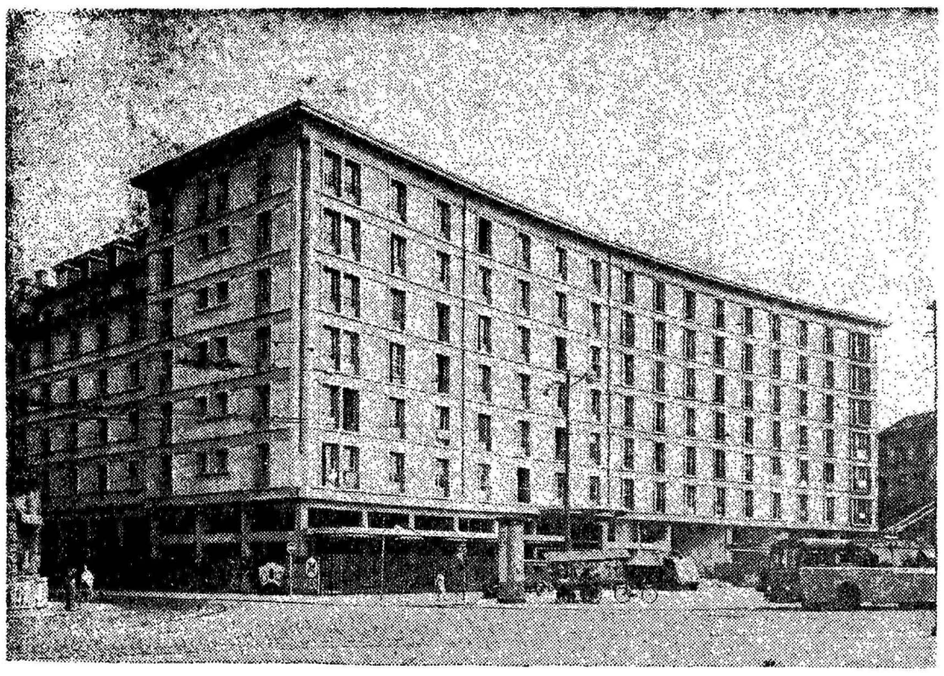

STRASBOURG. — Hôtel Star et Terminus. Arch. Hang et Burger. Document M.R.L. D'une architecture dépouillée dans le style d'Auguste Perret, on ne peut regretter ici qu'une implantation trop stricte de l'édifice sur la périphérie du terrain. Il est vrai qu'il s'agit d'un hôtel, logement de passage, dont on attend plutôt le confort et une situation en plein centre de la ville. Cependant, cet alignement généralisé aboutit à la rue-corridor dont les inconvénients sont connus ; le bruit principalement, qui, renvoyé d'une façade à l'autre, monte jusqu'aux derniers étages

Architecture d'aujourd'hui

par Pierre de Boisdeffre

En demandant à un économiste (Rémi Aubin) et à deux architectes (qui sont aussi des écrivains : Michel Bataille et Raoul Jahan) de venir dire, dans Combat, comment se pose aujourd'hui en France le problème du logement, nous nous proposions moins de mettre en évidence notre retard en matière de logement et d'urbanisme que les causes de ce retard. Ne cédons pas cependant à un pessimisme exagéré. Le déficit évident de notre capital-logement n'est pas dû aux erreurs de ces dernières années mais bien, comme le montre Michel Bataille, à la paresse et à la routine dont les pouvoirs publics et les usagers ont fait preuve depuis la guerre de 1914, à ce que nous nous étions refusés, jusqu'à la libération, à payer le prix d'un urbanisme de type moderne. Il a fallu la guerre pour nous y contraindre. Un attachement excessif à la petite-maison-avec-jardinet et à des méthodes artisanales de construction expliquent pour une bonne part l'absurdité de tant de maisons neuves, construites entre les deux guerres : le refus des Français de consacrer à leur loyer une part substantielle de leurs revenus (3 à 4 p. 100 en France contre 20 à 25 p. 100 dans les pays scandinaves et anglo-saxons) est une autre cause, et les exploits des spéculateurs qui se sont progressivement étendus des terrains aux immeubles et aux appartements, à la construction puis au crédit, en sont une troisième. En 1939, mises à part les régions reconstruites du Nord (où la reconstruction s'est d'ailleurs effectuée bien souvent sans plans d'ensemble et sans souci d'avenir: celle de Reims en est un exemple typique), la situation était plus catastrophique encore qu'elle ne l'est aujourd'hui où les destructions de la guerre et l'esprit de la libération ont eu au moins le résultat de nous contraindre à voir plus grand et à faire plus vite.

Le rythme de la construction, chacun le reconnait, est resté insuffisant. Bien qu'il ait retenu le ciment parmi les productions de base, le plan Monnet, qui a rééquipé notre industrie lourde et développé considérablement nos sources d'énergie, n'a pas fait à la reconstruction la place qui aurait dû être la sienne : la première. Que nous construisions annuellement (depuis 1950) 140.000 logements contre 450.000 en Allemagne, plus de 500.000 en Angleterre, et plus de 200.000 dans les pays du Bénélux, montre à l'évidence notre retard. Depuis 1952 cependant, le nombre des permis de construire s'est progressivement élevé (de 128.000 en 1952 à 184.000 en 1953, et à 277.000 l'année dernière), et 200.000 logements sont sortis de terre en 1954, tandis que les pouvoirs publics se décidaient enfin à mettre à la disposition des gens qui veulent être logés et qui sont susceptibles de faire un effort matériel pour l'être (il y a beaucoup plus de gens qu'on ne le croit, en France, qui pourraient mettre les 200.000 francs nécessaires à amorcer la « pompe à finances » de l'Etat pour obtenir un logement, somme qu'ils consacrent généralement à l'achat d'une voiture) des possibilités de crédit, sous certaines conditions. (Le système est, d'ailleurs, trop compliqué).

La reconstruction proprement dite s'est manifestée par des réalisations importantes. Les premiers efforts d'ensemble, à caractère moderne, datent en France de cette après-guerre, et M. Claudius-Petit aura eu au moins le mérite de comprendre qu'il fallait voir grand, subordonner le logement à l'urbanisme, et donner leur chance à des architectes qui, comme Le Corbusier, n'avaient jusque là pratiquement reçu de commandes que de l'étranger. Des reconstructions comme celles de Brest, du Havre, de Saint-Etienne, de Royan, les fameux blocs de Perret, du Havre et d'Amiens (qui se heurtent parfois à l'esprit routinier de provinciaux qui se refusent, par exemple, à habiter la Tour Perret d'Amiens), la Cité Radieuse de Le Corbusier, à Marseille, les parfaites reconstitutions — presque trop parfaites, un peu anachroniques — des petites villes de la vallée de la Loire, dont Gien, avec son église neuve, reste le symbole attendrissant, en sont la preuve. La reconstruction, trop lente, n'a donc pas été, dans l'ensemble, et compte tenu d'inévitables erreurs, un échec.

Mais il nous faut maintenant nous attaquer au problème du logement dans l'ensemble de la France, car la France non détruite est dans un état de vieillissement et d'insalubrité qu'il n'est pas nécessaire de souligner. Les 500.000 logements détruits par la dernière guerre, et reconstruits à raison de 30.000 par an, seront terminés dans 18 mois, époque à laquelle prendra également fin la répartition (sinon le paiement effectif) des dommages de guerre. Mais il serait catastrophique de considérer alors le travail terminé : l'aventure du logement ne fera que commencer.

Rémi Aubin, Michel Bataille et Raoul Jahau dégagent bien les principes dont découlera la mise en œuvre. Le premier, c'est qu'on ne saurait bâtir à la sauvette des milliers de maisons qui ne correspoundraient pas à un plan d'ensemble. Notre urbanisme, pour garder une valeur dans quelques décades, doit, comme le souligne Rémi Aubin, être fonction d'un aménagement progressif du territoire français : à quoi bon construire des villes, si celles-ci n'ont pas d'avenir économique ? Des logements ouvriers si les industries qui les emploient sont condamnées à mourir ou à changer de place ? Qui dit aménagement du territoire et plein emploi dit, peu ou prou, reconversion de l'habitat à des fins collectives. La spéculation privée sur les terrains et les immeubles ne doit pas être tolérée lorsqu'elle va à l'encontre d'intérêts sociaux évidents. Allons plus loin : si l'on veut loger, et loger vite, des milliers de familles, il nous faudra renoncer, provisoirement, à les laisser « se débrouiller » et bâtir elles-mêmes leur abri, pour cette simple raison, parce que l'initiative individuelle va l'encontre de la standardisation et parce que les servitudes (aménagement des rues, distribution d'eau, gaz, électricité, canalisations, etc...) deviennent alors une lourde charge pour la cité. L'Angleterre elle-même, si attachée à la maison individuelle, a dû faire machine arrière. Cependant il serait tout aussi dangereux et peu conforme à la psychologie française d'exclure systématiquement celle-ci : simplement, l'Etat ne pourra prendre en charge, dans des proportions comparables, l'immeuble collectif et l'habitation familiale. Enfin, immeuble collectif ne doit pas dire caserne, au sens où le suggèrent les H. B. M. de 1920, et aussi, hélas, des réalisations plus récentes (cf. notre photo : Lille, Parc des Expositions). Les immeubles collectifs devront être détachés de la rue et, si possible, enfouis dans la verdure (Saint-Etienne, Roubaix). Nous devrions nous inspirer de l'exemple de cités comme Stockholm, Copenhague ou Rotterdam, où les grands immeubles collectifs du centre s'allient harmonieusement aux milliers de maisons aux couleurs claires de la périphérie.

Une idée simple doit nous inspirer : à force d'être un « pays vieux », la France est redevenue un « pays neuf ». Il lui faut donc, si elle veut survivre, non un urbanisme de conservation et de routine, mais un urbanisme de rénovation et même de révolution. Nous prendrons pour exemple concert, la semaine prochaine, le cas de Paris, où rien n'a été fait de grand depuis un demi-siècle, parce que tous les efforts n'ont tendu qu'à maintenir, à protéger, au lieu d'élargir et d'innover. Et Paris risque, s'il ne trouve pas un nouvel Haussmann, d'être inhabitable dès l'an 2.000, à moins, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'une guerre lui impose le sort de Varsovie !

Les signataires de cette page seraient très heureux de pouvoir ouvrir, dans « Combat », une enquête qui pourrait porter sur les points suivants :

Quelles maisons veulent les Français ?

1o) Que pensez-vous de la reconstruction, telle qu'elle s'est effectuée, en France, depuis 1944 ? Vous donne-t-elle satisfaction (au triple point de vue de son importance, de son esthétique, de sa qualité) ?

2o) Pensez-vous qu'il faille subordonner le logement à l'urbanisme, et qu'il faille donner un toit aux sans-logis, fût-ce aux dépens de l'esthétique, ou que le relogement de ceux-ci doive être provisoire (baraques en « mou » ou en « dur », habitations provisoires, etc...) et conduit de manière à ne pas hypothéquer l'avenir ?

3o) Préférez-vous l'habitation familiale (pavilion) à l'immeuble collectif, et êtes-vous prêt à faire plus de sacrifices pour la première que pour le second ?

4o) Quelle part de vos ressources jugeriez-vous raisonnable d'affecter à un logement du type moderne ?

5o) Etes vous pour ou contre la Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille ? Souhaitez-vous ou craignez-vous de voir se multiplier des immeubles de ce type ?

Une telle enquête, si les lecteurs de « Combat » veulent bien s'y intéresser, nous permettrait de prendre le pouls de l'opinion et de savoir ce que les Français demandent à leurs architectes et à leurs urbanistes.

ROYAN. — Maison Prouvé (Cliché Hervé)

MARSEILLE. — Unité d'habitation. Arch. Le Corbusier. Document M.R.L. Il est inutile de s'étendre longuement sur cette unique réalisation que peu de Français ignorent. Un seul bâtiment haut de 56 mètres, long de 130 mètres, abrite 330 appartements parfaitement orientés et dégagés, construits sur un véritable sol artificiel que constitue une table de béton armé supportée par des pilotis. Le sol est entièrement libéré. A mi-hauteur du bâtiment, la rue marchande avec magasin d'alimentation, cafetoria, restaurant et chambre d'hôtel. Sur la terrasse une piscine, une piste de course permettent la pratique des sports. On ne peut que rêver en imaginant ce que serait Paris bâti d'immeubles semblables. Le bas de la photo est occupé par le merveilleux jardin du château historique de la Magalone

De l'aménagement du territoire à l'urbanisme

par Rémi AUBIN

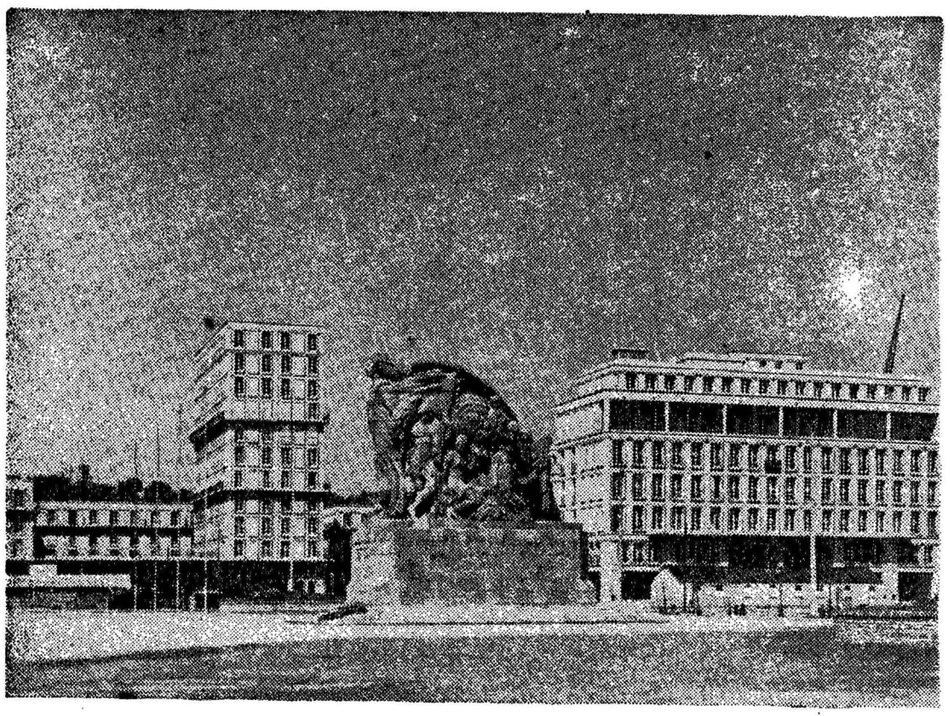

LE HAVRE — Place Gambetta. Arch. Auguste Perret. Document M.R.L. Des immeubles d'habitation de trois étages sur entresol alternent avec des tours de dix étages. L'espacement entre elles est suffisant pour que tous les logements jouissent de la vue et de la lumière. Le béton, bien traité, atteint à la beauté de la pierre. La seule concession de l'architecte à son goût pour les grandes ordonnances classiques pourrait être retenue contre cet ensemble un peu rigide et monotone, qui a en outre l'inconvénient d'exposer au nord le quart des logements

On peut « reconvertir » de plusieurs manières, mais sans aménagement du territoire, on reconvertira mal. On peut évidemment concevoir une reconversion par le renflouement d'usines vétustes et cela, sans tenir compte de leur implantation géographique : ce serait la pire des reconversions. Or, toute autre façon de procéder implique que l'on y introduise la géographie : renforcer, par exemple, les usines prospères au détriment de celles qui meurent entraîne l'étude du plein emploi région par région. Répartir plus radicalement les crédits disponibles en provoquant au besoin des migrations nécessite des choix à l'échelon national. **Ipso facto**, la reconversion implique donc, au minimum, des plans regionaux et peut-être — espérons-le — donnera une nouvelle raison d'être à un aménagement national du territoire. Après dix ans d'efforts, il faut constater qu'il n'existe en France que des embryons de plans régionaux, mais pas encore de véritable aménagement national.

La première raison de cette carence vient du manque de coordination des volontés éparses. Lorsqu'on discute des tarifs nationaux d'électricité, de la création des gares-centres, lorsqu'on répartit de Paris les crédits H.L.M., que l'on ventile par région ceux du fonds d'investissements routier et que l'on arrose une région de subventions ministérielles, on aménage le territoire, comme Monsieur Jourdain, sans le savoir. Et surtout sans savoir ce que fait le voisin. Il n'est un secret pour personne que la direction de l'Aménagement du Territoire du M.R.L n'a pu que coordonner bien peu en face des « Grands » ministères, des entreprises nationalisées ou des grosses entreprises privées. (Elle a capitulé récemment devant l'extension de Simca à Nanterre). Par manque de coordination et de synthèse, l'aménagement du territoire est pour l'instant sacrifié.

Mais il est d'autres raisons à cet échec : il faudra dire un jour ce que nous coûte notre attachement au faux égalitarisme petit bourgeois et à l'esprit juridique que nous croyons tenir de la Révolution ou de Napoléon. Multiplier les zones témoins pour satisfaire tout le monde et laisser les ministres les plus débrouillards arroser leur département de micro subventions inutiles, c'est aller à l'encontre de l'aménagement. Reconstruire à l'identique en ne voulant léser personne, c'est reconstituer, par exemple, l'incroyable dispersion de l'équipement portuaire français (pendant qu'Anvers sourit de la concurrence des ports de la Manche). L'aménagement lui aussi est une science de choix : le Français depuis 1945 a eu peur de choisir.

Notre attachement à ne vouloir considérer une activité qu'**in abstracto**, hors de son cadre géographique, est un autre défaut national très répandu, même en dehors du milieu orthodoxe de la rue de Rivoli. Il est regrettable de constater, par exemple, combien les conséquences géographiques du Pool Acier-Charbon — opération éminemment abstraite et juridique — avaient été insuffisamment étudiées.

Reconnaissons là l'immense infériorité française par rapport à des pays comme l'Angleterre, où le pragmatisme et la conscience des remarquables enquêtes royales permet à des dirigeants plus routiniers que les nôtres d'aller de l'avant sans faux pas. Regrettons aussi de n'avoir pas compris comme les Belges, à Liège, qu'une étude préalable poussée pouvait économiser des millions en ne coûtant que le prix de quelques mètres d'autoroute. Voilà pourquoi entre autres, certains pays consacrent à l'aménagement des crédits quarante fois plus importante que ceux de notre petit « fonds national d'aménagement du territoire ».

En 1955, la situation paraît propice à un certain renouveau de l'aménagement. Des décrets relatifs à la décentralisation industrielle ont été pris récemment. La loi foncière de 1953 commence à entrer dans les mœurs. Partout, les comités locaux d'études et d'aménagement se multiplient, témoignant

(SUITE EN PAGE 7).

Bâtir pour la cité

par Raoul Jahan

Il fut un temps où l'on bâtissait pour les dieux, les morts ou les rois ; au XXe siècle, et pour la première fois dans l'Histoire, le logement se pose à l'architecte comme le premier problème à résoudre. A d'autres époques, on a pu laisser les individus bâtir eux-mêmes leur maison et se protéger selon leurs moyens des éléments naturels ; mais quatre-vingts ans d'ère machiniste et l'énorme afflux de population vers les villes ont renversé le problème. L'architecture moderne ne va plus tellement être l'art de se protéger du froid, de la pluie ou de l'étranger, mais celui de distribuer l'espace et d'y définir en harmonie la part de chacun et la part de tous. Elle va donc se poser en termes d'urbanisme. Le passé nous laisse une architecture de défense ; le présent va organiser l'espace et nous apporter une architecture de cloisons, de paravants, de brise-vues.

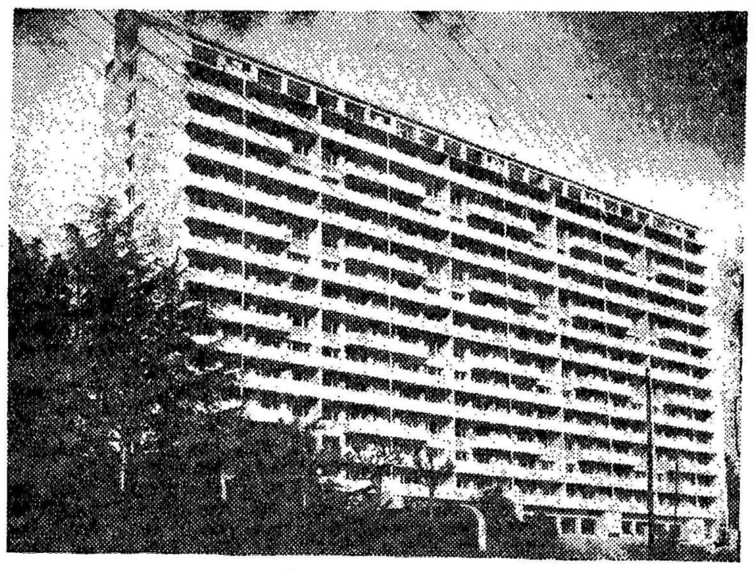

SAINT-ETIENNE — H. L. M. Beaulieu le Rond-Point. Arch. Hur et Gouyon. Un grand immeuble évitera souvent un encombrement du sol qui, accordant trop peu à chacun, ne laisse aucune place commune. Dans la réalisation ci-contre, les habitants ont la lumière et le calme chez eux ; quand ils sortent, ils ne débouchent pas dans une rue mais dans un parc (Document M.R.L.)

ROUBAIX. — Arch. Lachpin. Document M.R.L. (Ci-dessus)

STRASBOURG. — H.L.M., quai des Belges. Arch. Stoskopf (ci-dessous). Il n'est pas indispensable de bâtir très haut ; l'essentiel est de créer un cadre clair, d'écarter la circulation automobile et d'amener la nature, les arbres, les jardins au pied des maisons

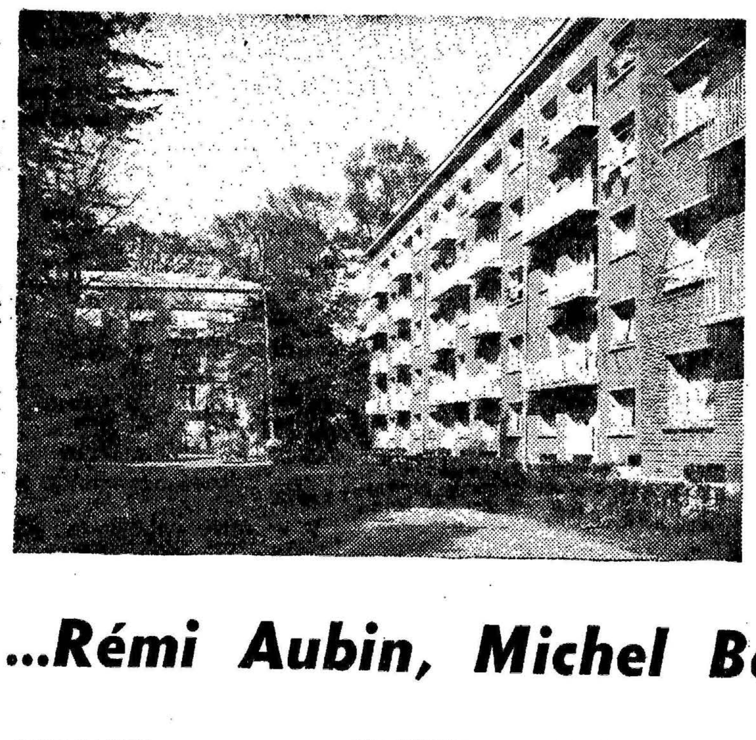

Il suffit de voir avec quel entrain le citadin part en vacances, assoiffé de solitude, de soleil, d'arbres et d'horizons dégagés, pour comprendre combien ces mêmes éléments peuvent lui faire défaut dans la ville (et les vacances, nées au XIXe siècle, ont pris toute leur extension au XXe). Il suffit, quittant le centre des villes, de découvrir le désordre invraisemblable des banlieues laissées à elles-mêmes, pour comprendre que la construction de la cité n'est plus un problème privé.

Pour répondre aux nouvelles exigences sociales (disparition du personnel domestique par exemple) et profiter des possibilités techniques modernes, les nouveaux habitats sont devenus plus petits, perdant en surface ce qu'ils gagnent en confort. Les volumes se sont simplifiés ; une maison reste une maison sans posséder de fronton, de colonnes ou de frises décoratives. Les yeux ont pris l'habitude des surfaces dépouillées, claires ou colorées. Rétablie sur ses bases fonctionnelles légitimes par l'action décisive du C.I.A.M. (Congrès International d'Architecture Moderne), l'architecture devait se ressentir d'abord d'un manque d'éléments généreux, d'une mésestime du fait plastique, d'une certaine pauvreté puritaine. L'appel insistant et lucide de Le Corbusier dans le sens de situer l'architecture au delà de l'utilitaire n'était pas compris d'abord et ses qualités plastiques ou lyriques envisagées avec méfiance n'étaient acceptées qu'en considération de la logique implacable de son œuvre de doctrinaire. Une certaine fantaisie imaginative est venue corriger depuis le sectarisme de l'architecture moderne à ses débuts. On note même en France et en Italie les signes d'un nouveau baroque.

Mais il fallait surtout ramener l'air, la lumière, les espaces verts dans la ville, et ceci en logeant sur une même surface de sol un nombre d'habitants égal ou supérieur à celui d'autrefois, pour ne pas risquer de voir la ville s'étendre indéfiniment. Il fallait donc, là où le sol ancien était construit sur 80 % de sa surface, ne bâtir que sur 5 %.

Si 20 logements à rez-de-chaussée occupent une certaine surface, un immeuble de vingt étages, accordant autant à chaque logement, n'occuperait que 5 pour cent de cette surface. Par ailleurs, habitation et circulation étaient deux choses distinctes, il a fallu dissocier les lieux de travail et les lieux de repos.

La rue traditionnelle, trop étroite entre les alignements de façades qui dissimulent bien souvent des taudis, fait place à l'aménagement d'îlots largement ouverts ; les murs aveugles, les courettes disparaissent. Les immeubles s'ouvrent à la lumière sur les espaces libres où les plantations apportent le complément nécessaire à la vie de l'homme. Dans le cadre des plans-masses, la voie d'accès ou de desserte devient un élément fonctionnel complété par le parking, disposée en vue d'écarter des habitations le bruit et l'odeur. La voie autrefois s'imposait pour matérialiser au sol le logement des hommes ; elle vient aujourd'hui s'intégrer dans l'harmonie d'un ensemble pensé par lui. Le chemin du promeneur n'est plus celui des voitures.

La surface au sol étant mesurée, doit-on gagner en hauteur la place dont on a besoin et bâtir de grands immeubles collectifs, quitte à renoncer à l'habitation individuelle ? Si le collectif s'impose plus généralement dans le centre de la ville, il ne vaut pas de façon absolue dans la périphérie. La solution appelle harmonie, c'est-à-dire variété de formes et d'aspect, variétés sociales; il faut se garder de faire un choix définitif entre collectif et individuel. D'ailleurs, ce n'est pas là la base du problème de l'habitat.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que la ville doit pouvoir changer, ne pas être la prisonnière d'une époque; ce qui est bon aujourd'hui ne le sera pas demain. Elle doit être libre de s'agrandir, de se transformer sans que les intérêts de particuliers ou de sociétés s'y opposent. Immeuble collectif ne veut pas dire propriété foncière, maison individuelle ne veut pas dire propriété privée. Autrement dit, le problème d'un urbanisme moderne qui donne à chacun une place au soleil est facile et possible sur un sol indivis. Le fait que la ville ne soit pas propriétaire de son sol constitue le seul obstacle réel à son développement et à sa remise à jour.

Une maison privée ne doit répondre qu'aux besoins d'une seule personne, son propriétaire ; l'ouvrage s'érige suivant un plan établi d'avance ; le même homme qui a assisté à la fondation en voit le couronnement. Il n'en est pas de même pour la construction d'une ville. Car la fondation d'une ville n'est pas achevée après sa première installation. Le rôle d'une ville ne peut se réduire à fournir un logement individuel à ses habitants; elle doit être aussi l'habitat de cette communauté visible et insaisissable. Comme son propriétaire n'apparaît pas comme une personne physique, la ville ne peut se bâtir comme une maison. On est obligé de bâtir de nouveaux quartiers sur un sol arraché à la culture et divisé par les besoins ou les lois de cette culture, modelé par legs, ventes ou pertes. C'est sur de tels terrains que doit se bâtir la ville, suivant des besoins différents. Les lois d'exploitations agricoles exigent un autre lotissement des terrains que les lois d'urbanisme.

Il ne s'agit pourtant pas de créer un nouveau lotissement ; car un nouveau lotissement ne crée que de nouveaux droits et privilèges qui s'opposeront dès le lendemain à la réalisation de l'œuvre à venir. La continuité de l'existence, de la mutation, de la rénovation de la ville n'est pas compatible avec une répartition du terrain en parcelles attribuées individuellement à divers propriétaires privés et cela à titre irrévocable. Il n'est pas admissible qu'en présence des problèmes urgents de l'intérêt général et sous les yeux des autorités compétentes, les terrains situés aux positions-clés soient négociés, vendus, lotis et bâtis.

Le caractère inextricable du lotissement actuel entrave toute liberté d'action. Les villes ont été dessinées pour ou par des spéculateurs. Quiconque veut dépasser le stade de la construction de pis-aller et coûteuse du lotissement pour passer à la planification ne peut s'en accommoder. Quiconque veut réaliser la cité que réclame l'époque a besoin d'une surface libre, ou plutôt libérée.

Ces surfaces bâties, il était difficile de les trouver dans les villes. Mis à part quelques îlots classés insalubres — qu'on ne se décidait pas pour autant à démolir — on ne pouvait se résoudre à abattre des maisons encore solides même si elles ne correspondaient plus guère aux conditions sociales et économiques. Les lois sur les loyers, promulguées après la première guerre, laissaient à peine à leurs propriétaires de quoi les entretenir.

Quant à l'Etat, il ne songeait pas à racheter des terrains dont on demandait des prix exorbitants.

A Paris, la ville se contenta de bâtir sur l'emplacement des anciennes fortifications, ce qui donna lieu à l'érection de cette ceinture d'HBM conçues suivant les vieilles méthodes de rentabilité maximum du sol, c'est-à-dire alliant à l'exiguïté des nouveaux logements l'implantation traditionnelle : alignement des façades sur la rue, courettes, occupation de 80 p. 100 du sol. L'esthétique douteuse de ces constructions contribua à jeter le discrédit sur une architecture moderne qu'elles étaient censées représenter.

En fait, ce furent les destructions dues à la guerre qui donnèrent aux villes sinistrées l'espoir d'un renouveau organique. Les nouveaux plans d'urbanisme qui ne pouvaient que faire fi des anciens lotissements allaient ✱✱ *heurter bien sûr aux intérêts particuliers des habitants, aux habitudes et aux traditions.*

Certaines villes, comme la plupart des petites cités normandes ou de la vallée de la Loire, se réfugiaient dans le passé et relevaient leurs maisons dans un style régional, maintenant au nom du pittoresque les incommodités anciennes.

Mais on put assister ailleurs à une rénovation complète : ce furent les grandes réalisations urbanistiques du Havre, de Brest, de Nantes, de Royan, de Toulon, de Marseille, de Saint-Etienne, de Lille, de Dunkerque ou de Strasbourg (cette énumération n'étant pas limitative). Tous les plans n'en furent pas parfaits ; sans doute y eut-il des erreurs. La critique eut beau jeu. Toutes cependant montrèrent un effort vers une solution nouvelle, vers un assainissement de la ville.

En examinant les documents ici présentés et choisis pour leur diversité, on pourra se convaincre du sens dans lequel doit se développer la ville du 20e siècle pour qu'elle redevienne agréable, vivante et lumineuse ; on comprendra par comparaison avec ce qui existe de quel prix se trouve payé le prétendu pittoresque de nos vieilles cités.

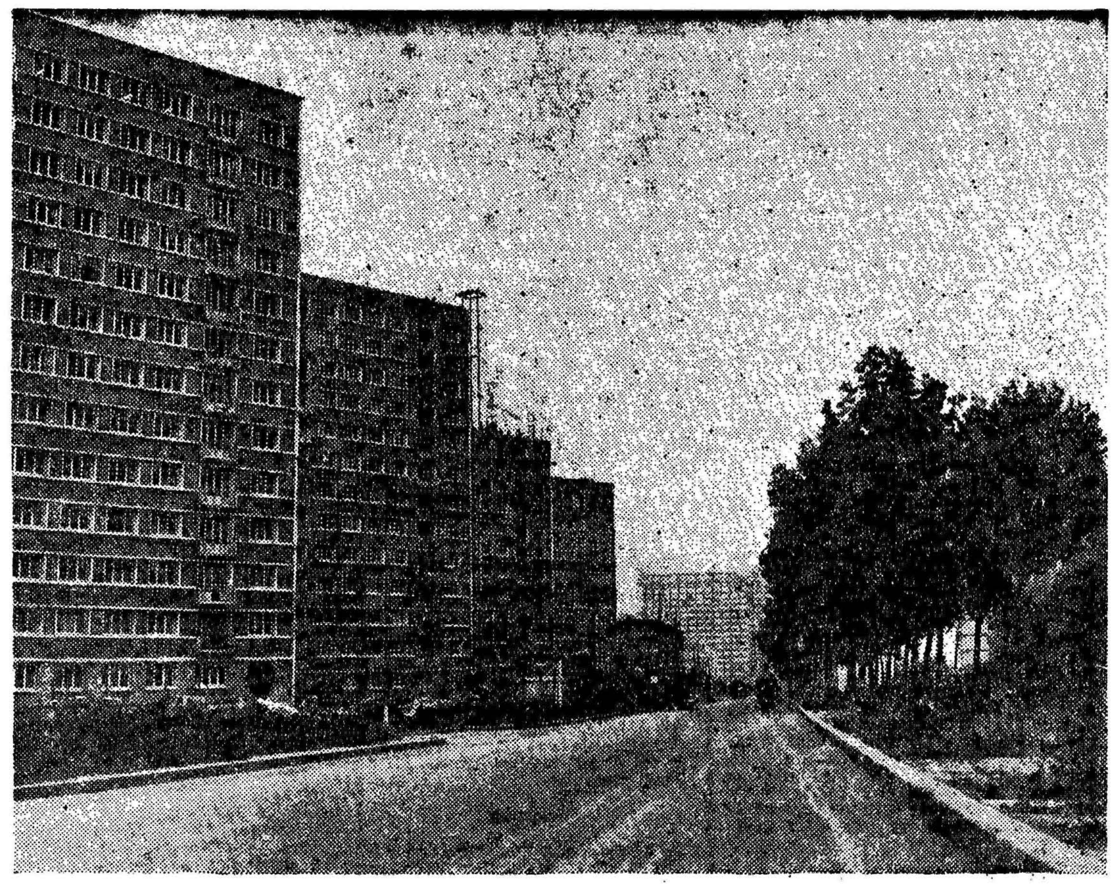

LILLE — Quartier du Parc des Expositions. Arch. Collet de Cantelou et Lys. (Document M.R.L.). Il n'est pas question de prendre la défense de cet ensemble. On y notera tous les défauts de la compromission. Immeubles hauts mais trop rapprochés, d'une esthétique lourde, en bordure d'une voie à grande circulation. De tels logements, avant même d'y entrer, n'annoncent que l'ennui. Leur implantation ne suggère pas un rythme mais impose une répétition

Architecture d'aujourd'hui

(SUITE DE LA PAGE 6).

de l'intérêt accru d'une certaine fraction de l'opinion. La reconversion enfin hâte les choses.

Mais aucun redressement sérieux ne sera accompli tant que le plein emploi des hommes et de l'habitat ne sera pas le souci premier de la politique d'aménagement. On a l'habitude de répéter partout que cette préoccupation valable outre-Manche est chez nous de second plan. Rien n'est moins sûr. **Notre plein emploi cache un mauvais emploi** par le maintien d'usines marginales, de boutiquiers mal occupés, d'ouvriers travaillant moins de 40 heures. Il faudra, pour aménager le territoire, étudier, région par région, la situation française de l'emploi en 1970, et ne pas attendre pour agir les fermetures d'usines (la S.N.C.A.N. au Havre ou le textile de Fourmies etc...). Une vigoureuse intervention des Syndicats devrait rappeler aux « aménagistes » le souci du réel.

Enfin et surtout, aucun redressement ne sera accompli si n'est pas radicalement détruite l'idée qu'à la France, pays vieux, il faut un aménagement de pays vieux. La France en est bientôt au point de vieillesse qu'elle doive ainsi que les Indes ou la Chine être « mise en valeur » comme un pays sous-développé. Si l'on veut qu'en 1970 la France vive encore, il faudra tailler dans le vif et déborder d'imagination, et non accepter le folklore et l'existant.

C'est dire que rien ne sera fait si on laisse aux comités locaux le soin de décider : rien ne sera fait si on se contente d'étudier les « besoins » apparents des populations. De se retrancher, par exemple, sur l'attachement des Français au petit « pavillon », en oubliant que les raisons qui les y poussent sont moins le goût du pavillon que certaines conditions effectivement remplies par le logement en pavillon, au XIXe siècle, et maintenues par l'état actuel de la construction et de l'urbanisme.

Car la France n'a pas besoin de photographes, mais de créateurs.

ROYAN. — Maquette du Front de mer. Arch. Simon. (Document M.R.L.). La destruction totale de la ville imposait un programme de reconstruction totale inclus dans un plan d'urbanisme nouveau. Les directives de cette reconstruction étaient l'orientation, l'ensoleillement, la mer, la plage, le port, les masses de verdure existantes et le relogement d'un centre commerçant, continu, dense et de grande variété.

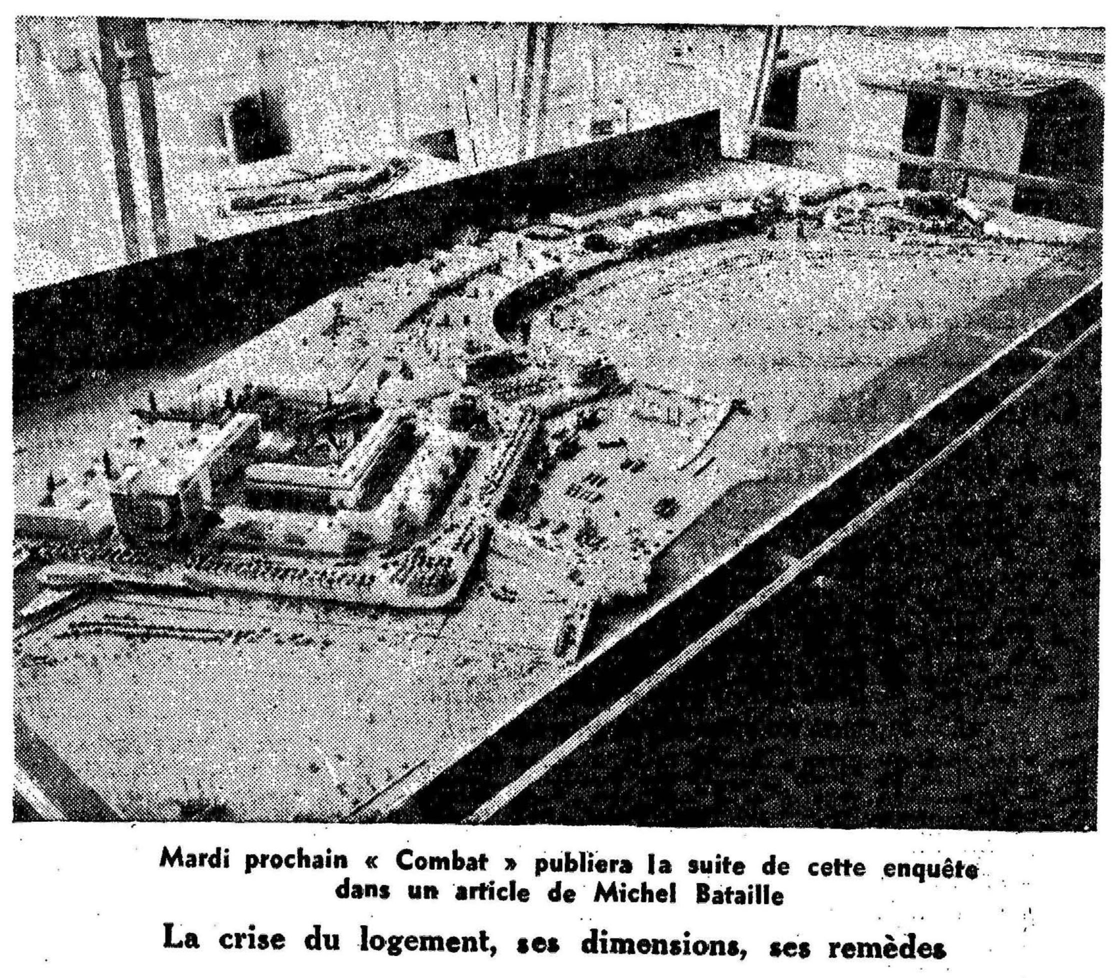

Mardi prochain « Combat » publiera la suite de cette enquête dans un article de Michel Bataille

La crise du logement, ses dimensions, ses remèdes

...Rémi Aubin, Michel Bataille et Raoul Jahan

D'AUJOURD'HUI